

Marie Luce HONESTE
Professeur de Linguistique, Université Rennes 2
Laboratoire de rattachement : EA 4089 « Sens, Texte, Histoire », Paris IV-Sorbonne

APPROCHE COGNITIVE DE L'ADJECTIF : SEMANTISME ET FONCTION

I. Présentation du cadre théorique

1. Fonctions de la langue et du discours

En travaillant pendant dix ans avec J. Picoche à l'élaboration d'un dictionnaire guillaumien du français, j'ai pu observer le fonctionnement sémantique des mots dans la dimension large d'un lexique de haute fréquence. C'est dans ce cadre que j'ai développé une approche personnelle des processus de formation du sens. Mon observation m'a convaincue qu'une langue reflète la vision du monde d'une culture et qu'il est donc nécessaire, pour comprendre son fonctionnement lexical, d'articuler fonctionnement linguistique et modes cognitifs. J'emploie le mot « cognitif » non pas en référence au « cognitivisme orthodoxe », qui est référentialiste et universaliste, mais au contraire, dans une optique constructiviste et relativiste : la fonction d'une langue est de rendre compte des modes d'appréhension du monde de la communauté dans laquelle elle se constitue, appréhensions différentes selon les cultures et corollairement selon les langues. Pour ce faire, elle doit répondre à une double exigence : présenter des constantes pour assurer la stabilité nécessaire à toute communication ; maintenir une certaine souplesse pour permettre l'expression de la variété des expériences. De cette approche fonctionnelle, je tire deux conséquences, l'une au niveau de la matière sémantique des mots du lexique, l'autre au niveau de leurs aspects formels.

1.1. Conséquence sémantique

Mon approche constructiviste et fonctionnelle me conduit à distinguer deux niveaux de formation du sens : celui de la langue et celui du discours, assurant respectivement la fonction de signification, qui doit être constante, et celle de désignation, qui doit être variable. On obtient alors un fonctionnement sémantique qui ne se réduit pas à la « définition » encyclopédique des approches référentialistes classiques, où sont simplement rassemblées et décrites les réalités du monde auxquelles les mots sont censés renvoyer sans médiation conceptuelle.

Les mécanismes cognitifs et lexicaux sont différents à ces deux niveaux, chacun ayant une fonctionnalité propre qui induit des processus distincts de formation du sens ; leur découplage dans l'analyse du sens lexical est donc indispensable.

1.1.1. Processus de formation du sens en langue

En langue se forme un sens des mots dont la fonction est double :

(i) fonction de représentation de l'expérience : les mots doivent rendre compte de toutes les expériences socialisées du monde dans une culture donnée, chaque mot véhiculant la représentation mentale d'une expérience particulière, avec sa configuration spécifique qui le rend différent de tous les autres, même si le phénomène du monde qui est à l'origine de l'expérience est le même : ainsi, la peur est expérimentée et représentée différemment dans *craindre* et *avoir peur*, et la présentation classique de ces deux expressions comme synonymes est regrettablement réductrice. Pour assurer cette fonction, le sens associé à chaque mot doit être unique ; il doit aussi être stable pour assurer la communication ;

(ii) fonction de réutilisation sociale : les mots doivent permettre à la communauté des locuteurs de réutiliser ces représentations dans le discours pour rendre compte de chaque nouvelle expérience jugée appréhendable de la même manière. Pour assurer cette fonction, le sens associé à chaque mot doit comporter tous les éléments caractérisant cette représentation spécifique et seulement ceux-là¹.

1.1.2. Processus de formation du sens en discours

En discours se forme un sens des énoncés dont la fonction est de rendre compte de toutes les nouvelles expériences spécifiques. Mais la désignation des objets de discours ne se fait pas par les mots pris isolément : l'identification des référents de discours est le résultat de l'interaction sémantique et grammaticale des différents éléments de l'énoncé à l'intérieur de diverses opérations linguistiques, énonciatives et désignatives ; chaque mot, avec son apport sémantique et ses propriétés systémiques, pragmatiques, grammaticales, etc., participe à la construction de ce sens collectif, d'où naît l'articulation avec le référent qui fait l'objet du discours.

Pour répondre à ces différentes fonctions, le mot se trouve doté en langue d'un signifié unique et stable, quoique non nécessairement minimal ou sommaire, « cognitif » en ce qu'il ne véhicule que la représentation d'une expérience, et suffisamment « imparticulier » pour lui conférer en discours la capacité de *multi-désignations* d'objets du monde.

1.2. Conséquence grammaticale

La vocation de la langue à représenter au plus près nos modes d'appréhension du monde se manifeste par une certaine iconicité de la grammaire, ses structures s'expliquant toujours à partir du rôle sémantique et pragmatique des unités : pour cette raison, les approches seulement formelles ou seulement sémantiques / pragmatiques sont toujours réductrices, et on a tout intérêt, pour faire avancer l'analyse, à convoquer tous les aspects des phénomènes. On illustrera cette approche par deux exemples.

¹ Notamment, selon la loi de proportion inverse de la compréhension et de l'extension, le mot ne pourra s'appliquer à différents domaines d'expérience que s'il ne comporte pas de spécifications de domaine dans son signifié.

1.2.1. L'exemple de la « synonymie »

Reprenons le cas de *craindre* et *avoir peur*, exemple de fausse synonymie rendu célèbre par Saussure ([1916] 1972 : 160) ; loin d'être synonymes, ces deux verbes présentent une morphologie et une syntaxe propres qui sont l'indice qu'ils véhiculent des configurations différentes de l'expérience de la peur :

– *craindre* est un verbe simple qui dénote une action du sujet qui ne s'achève pas à lui-même, mais nécessite un support extérieur : il est donc transitif, non par hasard, mais parce qu'il est orienté vers l'objet, exprimant une expérience de la peur suscitée par une source externe ;

– *avoir peur* au contraire est une locution composée du verbe *avoir*, dénotant une possession du sujet, et du nom *peur*, qui spécifie cette possession ; il est intransitif ou, moins fréquemment, transitif indirect, parce qu'il est orienté vers le sujet, exprimant l'expérience de la peur *en-soi*, indépendamment de toute source.

Ainsi, dans les énoncés suivants,

(1) *Je crains qu'il vienne. J'ai peur qu'il vienne.*

l'orientation inverse des deux verbes fait que les « prégnances cognitives » sont différentes dans les deux énoncés : dans le premier, ce qui constitue la prédication importante, c'est le support de la peur, exprimé par la complétive « qu'il vienne », tandis que dans le second, c'est la sensation du sujet, exprimé par « J'ai peur »².

1.2.2. L'exemple de l'acceptabilité

Soient les énoncés suivants :

(2) *Les, des, ces, nos points de vue sont comparables.*

(3) *Le, un ce, ton point de vue est comparable au mien.*

(4) *Il y a de la famine en Afrique. On imagine mal une situation comparable en France.*

(5) **Le, un point de vue est comparable.*

L'approche morphosyntaxique consiste à énoncer comme critères d'acceptabilité le pluriel ou un complément adjoint (par exemple, Schnedecker 2002a : 8), d'où l'inacceptabilité de (5). Cette approche est insatisfaisante, dans la mesure où elle ne fait que décrire sans expliquer et n'aboutit d'ailleurs pas à un classement satisfaisant à partir de ces seuls critères.

Si au contraire, on prend en compte la dimension sémantique, on peut expliquer toutes les contraintes d'emploi d'un adjectif comme *comparable*. Pluriel et complémentation ne sont que les indices d'une transitivité obligatoire, qui elle-même s'explique par le rôle sémantique de cet adjectif, qui est *d'établir une relation de comparaison entre deux entités*³, nécessitant la présence de deux

² À l'oral on aura un pic intonatif respectivement sur l'un ou l'autre de ces segments.

³ À ne pas confondre avec les adjectifs dits de relation, qui *représentent* un nom en relation avec leur nom support (p. ex. *démocratie parlementaire* = démocratie avec parlement) : ceux dont nous parlons établissent une relation entre deux noms, sans représenter autre chose que le type de relation.

éléments dans son schéma syntaxique. *Comparable* établit une relation de comparaison entre son nom support (= le comparé) et un second élément de la relation (= le comparant), qui doit nécessairement être présent dans la situation de communication, sous n'importe quelle forme que permettent la langue ou le discours :

- pluriel, qui présente globalement l'ensemble à l'intérieur duquel s'opère la comparaison (2) ;
- complément prépositionnel qui introduit explicitement le comparant (3) ;
- renvoi anaphorique à un comparant récupérable dans le contexte (4) ;

On voit alors que l'inacceptabilité de l'énoncé (5) tient dans l'absence de comparant.

L'intérêt d'une analyse prenant en compte tous les aspects et pas seulement les aspects formels visibles, c'est qu'elle devient à la fois explicative et plus généralisable que la seule approche morphosyntaxique : tous les mots (noms, adjectifs, verbes) ayant les mêmes caractéristiques sémantiques d'expression d'une relation se comporteront morpho-syntaxiquement de la même façon, par nécessité cognitive. Une telle généralisation est d'autant plus utile qu'ils constituent une classe importante : sont concernés non seulement ceux exprimant la comparaison en général (*comparable*) ou des relations de comparaison particulières, comme l'altérité et la similitude (*égal, même, autre, tel, semblable, convergent / divergent, pareil, identique, équivalent, analogue, différent*), mais aussi ceux exprimant plus généralement une localisation relative (*proche, conjoint, contigu, coextensif, distinct, réciproque, mutuel, parallèle, perpendiculaire, symétrique, opposé, etc.*).

2. Fonction de l'adjectif

Pour étudier l'adjectif, je partirai donc de ce postulat théorique qui voit dans les phénomènes cognitifs et les besoins d'expression, la source des formes linguistiques. Une longue tradition logico-philosophique, d'Aristote à Port-Royal, rapproche l'adjectif du verbe, en l'intégrant dans le *rhêma* (= tout ce qui prédique quelque chose de quelque chose) et non dans l'*onoma* (= les substances et choses sur lesquelles on opère la prédication). Ces approches, qui privilégient l'intention de discours, s'intéressent naturellement plus à la prédication d'une propriété qu'au statut du prédicat.

Damourette et Pichon (1911 : § 66 et 488) en ont essentiellement retenu le rôle sémantique de l'adjectif, qu'il est désormais convenu de décrire comme un *apport* notionnel à un *support* nominal. Guillaume (1988 : 234-5) donne une dimension syntaxique à ce rôle sémantique en l'intégrant dans la notion d'incidence : « Le propre de l'adjectif, c'est de ne pas être incident à lui-même, mais à un support dont il n'emporte pas la prévision concrète. L'adjectif *profond*, par exemple, pourra se dire de toutes sortes de supports auxquels le discours le fera incident d'une manière momentanée ». Je m'inscris dans cette tradition, considérant que c'est le rôle sémantique d'apport notionnel à un support nominal de l'adjectif qui explique :

- ses caractéristiques morphosyntaxiques : l'incidence à un support nominal se manifeste syntaxiquement par la subordination à ce support et morphologiquement par la reprise de ses marques de genre et de nombre ;

- sa fonction de caractérisation d'un nom, auquel il peut être lié de trois manières (épithète liée et détachée, attribut) ;
- ses particularités de signification et de désignation : en langue, un signifié seulement intensionnel, par opposition à celui du nom ; en discours, une vocation à interagir avec le nom pour construire le référent de discours ;
- ses différents rôles sémantico-pragmatiques dans le discours, selon le type d'interaction qu'il établit avec son support nominal par le biais de ses fonctions syntaxiques : pour résumer brièvement, rôle classifiant de l'épithète liée, rôle identifiant de l'attribut et de l'épithète détachée⁴.

C'est dans cette perspective que je chercherai à dégager le sémantisme et la fonction de l'adjectif sous deux angles :

- celui de sa spécificité fonctionnelle, que je dégagerai en la confrontant à celle du nom. J'en montrerai les conséquences au niveau du signifié de langue ;
- celui de sa spécificité cognitive et de son incidence sur les opérations de désignation en discours, notamment à partir de l'observation des différentes positions de l'adjectif par rapport à son nom support.

II. Spécificité fonctionnelle et signifié de langue

Partant du principe que « dans la langue, il n'y a que des différences » (Saussure [1916] 1972 : 166) et que la confrontation des formes est un moyen efficace de rendre compte des spécificités de chacune, je m'attacherai à dégager la spécificité fonctionnelle de l'adjectif en le confrontant au nom. En effet, ces deux parties de langue présentent la particularité de pouvoir se trouver l'une et l'autre en fonction d'apport de propriété et de support de la propriété ; il est alors très instructif d'examiner leurs fonctionnements respectifs et leurs contraintes d'emploi dans ces deux rôles.

1. Substantif adjectivé

1.1. *Fonctionnement grammatical*

(6) *Un roman fleuve*

L'approche traditionnelle, illustrée par M. Noailly (2004 : 155-7), considère que le nom en emploi adjectival est employé *métaphoriquement*, au sens linguistique et non rhétorique du terme, c'est-à-dire relativement à la structure du signifié, avec abstraction sémique – ce qui revient à considérer que le nom, lorsqu'il passe de l'emploi substantival à l'emploi adjectival, subit simplement une réduction d'*intension*, en gardant son *extension*.

Mon analyse du phénomène est toute différente : en emploi adjectival, le nom perd toute extension pour ne garder que son intension ; il est alors pris pour sa seule matière notionnelle, comme l'est tout

⁴ Pour un développement de ces rôles, voir Honeste (2005).

adjectif, et d'ailleurs tout mot dans la même fonction, quelle que soit sa nature. Les contraintes morphosyntaxiques auxquelles est soumis le substantif adjectivé en sont l'indice :

(i) le nom en emploi adjectival perd son déterminant, signe de perte de son extension. En conséquence, son apport au nom support n'est plus qu'intensionnel ;

(ii) il ne désigne plus tout seul une entité du monde, mais doit s'appuyer sur un support nominal pour qu'un référent soit construit.

On peut alors définir aisément ce qui distingue la catégorie du nom de celle de l'adjectif. On voit que le nom, comme l'adjectif, véhicule un « paquet de propriétés », mais qu'en outre, il porte en lui la capacité à appliquer sa matière notionnelle à un support ; ce support est *représenté* par le déterminant⁵, qui dote le nom d'une extension et assure le réglage de celle-ci.

Ainsi, le nom dispose d'une double capacité de **signification** (ce qui fait qu'il possède une *intension*) et de **désignation directe** d'une entité du monde (ce qui fait qu'il possède une *extension*, par l'intermédiaire du déterminant qui lui apporte son support).

En revanche, l'adjectif n'a que la capacité de **signification** (ce qui fait qu'il possède une *intension*) mais pas celle de désignation d'une entité du monde, ce qui explique qu'il n'ait pas d'*extension*, donc pas besoin d'un déterminant pour la régler ; en revanche, il nécessite un **support nominal** aux propriétés qu'il véhicule dans son signifié.

C'est pourquoi, en emploi adjectival, le nom ne conserve que son contenu sémantique et perd son déterminant, donc son support et sa capacité de désignation directe ; c'est à ce double prix qu'il peut caractériser un nom support, contribuant alors avec celui-ci à la désignation d'un référent unique. En revanche, l'absence de marques de genre et de nombre montre que le substantif adjectivé n'est pas pour autant devenu un adjectif à part entière : il n'a pas gagné l'incidence au nom. Ainsi, un nom épithète conserve toujours une autonomie syntaxique, reflet d'une autonomie sémantique : ceci est confirmé par le fait qu'il est toujours postposé, donc plutôt identifiant que qualifiant, en ce qu'il ne se présente jamais comme consubstantiel au nom, mais seulement comme ajout d'une information permettant un repérage plus fin de l'entité (voir *infra* III).

1.2. Signifié de langue

Par ailleurs, l'emploi intensionnel du nom constitue un excellent poste d'observation de ce qu'il véhicule exactement comme matière notionnelle : c'est en effet lorsqu'un mot est déconnecté de sa capacité à référer à des entités du monde qu'on peut le mieux observer son **signifié de langue**. À cet égard, l'observation d'un article lexicographique devient intéressante, dans la mesure où il recense justement, comme tout dictionnaire de conception classique, les différents emplois de discours possibles d'un mot, c'est-à-dire à la fois sa matière notionnelle (sa *signification*) et les différents référents du monde auxquels il peut renvoyer (sa *capacité de désignation*) :

⁵ Le déterminant joue ainsi son rôle pronominal originel, comme l'avait bien compris Guillaume, qui le nomme « pronom complétif » (1989 : 209).

Article « fleuve » (RE) - extraits

1. Cours d'eau important : *La Loire est un fleuve.*

2. Par métaphore : *Un fleuve de paroles.*

– Roman-fleuve : roman très long comportant de nombreux personnages, et dont la narration couvre un temps assez long. *Un discours-fleuve. Un débat-fleuve. Un film-fleuve.*

– Ce qui a un cours* continu, ce qui s'écoule régulièrement : *Le fleuve de la vie, du temps.*

– Ce qui se développe avec ampleur : *Fleuve d'éloquence, de paix.*

Pour observer la seule matière notionnelle du mot, qui constitue selon moi le seul signifié de langue, il suffit de retirer les variables de discours pour ne garder que les traits sémantiques constants dans tous les emplois, partant de l'hypothèse que les éléments variants sont construits par le contexte seul et non pas véhiculés à la fois dans le contexte et dans le signifié du mot, ce qui contreviendrait au principe linguistique de non redondance ; ces éléments constants sont ceux soulignés dans l'article. On peut alors définir *fleuve* comme « (ce) qui développe sa matière abondante de manière continue ».

Ensuite, selon les contextes construits dans le discours, par l'interaction des éléments d'un énoncé, ce signifié s'appliquera à de l'eau ou d'autres matières liquides (*boue*), à des paroles, de la musique, une production littéraire ou à tout autre phénomène susceptible d'être perçu comme une matière abondante qui se développe de manière continue, le potentiel d'applications de discours restant toujours ouvert. On rend ainsi compte de tous ses emplois, sans distinction entre sens propre et métaphorique (interprétation polysémiste classique, caractéristique d'une sémantique référentielle, privilégiant comme « sens propre » une certaine désignation de discours). Si dans un tel exemple, M. Noailly, voix de la tradition, parle de variation d'*intension*, c'est qu'elle inclut implicitement dans le signifié du mot toutes ses désignations de discours (*i.e.* les éléments de définition non soulignés dans les définitions du RE), que j'évacue du signifié de langue au titre de variables discursives.

2. Adjectif substantivé

(7) *Un imperméable*

Pour Noailly (2004 : 155-7), c'est le cas inverse du précédent : l'adjectif substantivé augmente son intension, par « réduction de l'extension potentielle de la catégorie »⁶, parce qu'il signifie non pas « tout ce qui est imperméable », mais seulement « un vêtement imperméable », en quoi elle est en conformité avec le RE :

Article « imperméable » (RE) – extraits

[a] Adj. Qui ne se laisse pas traverser par un liquide, et, spécialt, par l'eau.

[b] N. m. Vêtement, manteau de pluie en tissu imperméabilisé.

Le cas choisi par Noailly est un peu particulier, en ce que l'emploi substantival est « monosémique », réservé à la seule désignation d'un vêtement. Pour clarifier la situation, prenons un exemple dit « polysémique » :

(8) *Jean utilise le périphérique tous les jours.*

L'énoncé (8) montre que, en l'absence de contexte plus précis, on ne peut dire à quel type de référent renvoie le segment « *le périphérique* » : la connaissance du signifié du mot *périphérique* ne suffit pas pour interpréter l'énoncé. Pour achever son interprétation, et en l'occurrence, pour préciser la nature de l'objet de discours servant de support à la propriété « périphérique », il faut recourir au contexte dans lequel cet énoncé sera produit :

– un contexte de circulation urbaine, comme en (8a),

(8a) *Ce banlieusard de Jean utilise le périphérique tous les jours pour se rendre à son travail.*
permettra d'interpréter *périphérique* comme « voie de circulation entourant la ville », où l'élément « la ville » constitue le cadre d'application de la notion *périphérique*, inféré du contexte, et le segment « voie de circulation » renvoie au support tel qu'il se définit dans un tel cadre ;

– un contexte informatique, comme en (8b),

(8b) *Jean utilise le périphérique tous les jours pour construire ses bases de données.*
permettra de l'interpréter comme « élément d'ordinateur distinct de l'unité centrale », où l'élément « unité centrale » constitue le cadre d'application de la notion *périphérique*, inféré du contexte et le segment « élément d'ordinateur » renvoie au support tel qu'il se définit dans un tel cadre.

Si l'énoncé (8) n'est pas interprétable totalement, c'est parce que le défaut de contexte n'est pas compensé par la présence du mot *périphérique*. Cela montre que ce mot ne contient pas les éléments / circulation urbaine /, / élément d'ordinateur / qui lui sont pourtant traditionnellement attribués par les lexicographes (voir ci-dessous). On peut alors dire que l'énoncé (8) présente, non pas une *ambiguïté*, comme le dit la tradition, mais une *incomplétude* sémantique, que seul le contexte peut combler. Pour établir ce signifié, reprenons l'article de dictionnaire :

Article « périphérique » (RE – extraits)

- 1. Qui est situé à la périphérie ; qui est relatif à la périphérie.
- 2. (1838). Anat., physiol. Qui est situé dans les régions externes du corps ou à la région externe d'un organe ; qui est relatif à ces régions.
- 3. N. m. (Après 1960). Inform. Élément de matériel (unité de stockage d'entrée, de sortie, ou ordinateur satellite) distinct de l'unité centrale d'un ordinateur.

Comme dans le cas du substantif adjectivé, si on prend soin de ne pas insérer dans le signifié du mot les variables contextuelles et de retenir seulement les éléments sémantiques qui restent constants,

⁶ Noailly attribue ainsi implicitement à l'adjectif une *extension*.

quelles que soient les désignations de discours, on obtient alors : « (ce) qui est situé à la périphérie (de quelque chose) », où « (de quelque chose) » exprime la nécessité d'un support.

On notera que le démonstratif « (ce) » apparaît dans nos définitions, ainsi que dans les définitions lexicographiques (mais alors seulement quand le lexicographe n'insère pas la désignation de discours dans la signification : voir, par ex., l'article « fleuve » du RE). Il signifie l'aptitude à désigner directement une entité en discours. Cette aptitude reste sémantiquement indéterminée, ce que représente la forme neutre du pronom⁷ : l'exemple (8) illustre cette indétermination de l'unité lexicale, en attente d'un contexte pour s'incarner dans un objet support qui sera construit par le discours ; les parenthèses renvoient à la possibilité de glissement catégoriel du nom à l'adjectif ou de l'adjectif au nom.

3. Bilan

On tirera de l'observation de ces deux cas de figure quelques enseignements sur la composition du signifié de langue des deux parties du discours :

- le nom et l'adjectif contiennent dans leur signifié une matière notionnelle, qui leur est commune lorsque l'un est dérivé ou converti à partir de l'autre ;

- la différence entre les deux est l'aptitude ou non à désigner une entité du monde, dont le déterminant est l'indice :

- le nom contient cette aptitude dans son signifié, aptitude à désigner et non pas désignation directe : celle-ci se fait dans le discours, dans une situation de communication particulière ;

- en revanche l'adjectif n'a pas cette aptitude, ce qui l'oblige à toujours avoir un support externe auquel s'appliquer.

C'est tout cela que symbolisent, dans les définitions lexicographiques, la présence ou l'absence du démonstratif « ce » devant la relative définitionnelle.

III. Spécificité cognitive et désignations de discours

Nous avons vu dans la première partie comment le rôle affecté aux parties du discours configure différemment la matière notionnelle véhiculée en propre par chaque item dans son signifié de langue. Nous allons voir maintenant, à travers l'exemple de l'adjectif épithète⁸, comment se construit le sens dans le discours.

Les variations qu'on observe dans la signification d'un adjectif en discours, selon son contexte d'emploi, sont traditionnellement interprétées comme des variations du signifié signalant la polysémie.

⁷ M. Riegel (2004 : 197) fait la même constatation à propos des définitions d'adjectif et des noms de propriété correspondants, où l'on retrouve les mêmes caractéristiques métalinguistiques (qui... / caractère de ce qui...); lui aussi considère que la présence ou l'absence de « ce » signale l'aptitude ou non à référer directement à l'entité support de la propriété.

⁸ Pour un premier état de l'étude, voir Honeste (2005).

L'approche que je développe montre au contraire que ces variations ne se produisent pas au niveau du signifié de langue, mais au cours des opérations de désignation qui s'effectuent dans le discours ; ces opérations ne sont d'ailleurs pas assurées par chaque mot isolément, mais par des interactions sémantiques et syntaxiques entre les éléments de l'énoncé, qui construisent ensemble l'identification des référents de discours. Dans le cas qui nous intéresse, l'adjectif participe en discours à la construction d'un référent par son association à un nom auquel il apporte une propriété, l'ensemble constitué interagissant à son tour avec les autres éléments du contexte.

Une des manifestations les plus visibles de ce travail de construction du sens en discours est le phénomène bien connu de la « place de l'adjectif ». Les variations de « sens » de l'adjectif sont ici relatives à l'ordre d'apparition des mots dans l'énoncé. C'est sans doute la situation linguistique où le phénomène d'iconité de la syntaxe est le plus généralement reconnu, la syntaxe reflétant visiblement l'ordre d'élaboration de la pensée dans l'ordre des mots. Je traiterai ce phénomène dans une perspective cognitive, où le principe explicatif est que la présentation première de la propriété ou du support rend compte de processus différents de construction de la référence.

1. L'adjectif en antéposition

1.1. Fonctionnement général

(9) *Un grand homme.*

En position initiale, l'adjectif fournit une matière notionnelle « en attente » de support nominal. Sa matière notionnelle, non encore configurée par la notion support, se présente comme un signifié sans moule formel ni surface d'application, donc informe, indifférencié, prêt à désigner quoi que ce soit « qui est supérieur à la moyenne ».

– le nom, qui constitue une seconde étape dans l'opération de construction d'un objet de discours, vient fournir *a posteriori* un support à la matière notionnelle apportée par l'adjectif ;

– c'est ensuite seulement à partir de l'ensemble [adjectif + nom], que s'opère la désignation d'un référent de discours.

Cependant, l'ordre des constituants du syntagme fait que la conceptualisation de la propriété se fait préalablement à celle du support. Cet ordre de conceptualisation a pour conséquence que la propriété est prégnante par rapport au support, par *préséance*. Le résultat est une conceptualisation globale avec prégnance de la propriété, ce qui donne lexicalement un SN ayant vocation à la généralité, l'apport englobant le support. On obtient en (9) la construction d'un type, dans le cas de figure « un type de phénomène supérieur à la moyenne, en l'occurrence l'homme », avec pour support d'application de cette supériorité une notion nominale elle-même sous l'emprise de cette généralité, puisque *homme* est en extension large, dénommant l'être humain et non le seul sexe masculin⁹. L'interprétation finale : « un type d'être humain qualitativement supérieur à la moyenne, et qui pour

⁹ Rappelons par exemple qu'il y a des femmes parmi les « grands hommes » qui reposent au Panthéon.

cette raison, a accompli de grandes choses » est le résultat d'un figement contextuel, le SN ayant trouvé dans les discours des locuteurs des emplois essentiellement évaluatifs.

La perception globale du SN favorise la stabilisation du syntagme et peut aboutir à sa lexicalisation, si la conceptualisation qu'il véhicule devient usuelle dans une communauté de locuteurs. Le figement en langue peut se faire à plusieurs degrés et l'aboutissement du processus est la formation d'un nom composé de type *grand-père*, *chauve-souris*, *grand-duc* jusqu'à la soudure comme dans *bonhomme* ou *verjus*.

L'analyse de ces effets de discours comme dérivés, selon l'approche polysémiste traditionnelle, ou *subduits*, selon Guillaume¹⁰, vient de ce que les locuteurs ont toujours à l'esprit comme signifié « propre » ou *plénier* un certain emploi prototypique de la notion, généralement plus fréquent, à l'aune duquel les autres emplois sont évalués¹¹ : si le mot présente un signifié dépouillé des spécificités attachées à ce référent privilégié que représente le sens dit « propre », il apparaît alors comme « désémantisé », ce qui est précisément la manière dont on décrit habituellement le sens d'un adjectif antéposé. En réalité, si l'adjectif est ressenti dans cette situation d'antéposition comme présentant une « désémantisation », cela tient au fait qu'il ne fournit alors qu'une matière non configurée parce que non encore appliquée à un support. Ce qu'il donne à comprendre est alors son signifié « nu », de langue, avant toute application à un support en vue de la désignation d'un référent.

1.2. Antéposition et redondance sémique

Les grammaires présentent les associations d'éléments contenant un sème commun comme des cas de redondance¹², c'est-à-dire de simple répétition sans information nouvelle. Il existe pourtant des situations de discours où la reprise sémique est intentionnelle, et lorsqu'elle concerne la structure [adj. + N], elle illustre parfaitement l'effet d'antéposition de l'adjectif :

(10) *Un petit nain.*

Du point de vue sémantique, la propriété, d'abord présentée dans son signifié « nu » de langue par l'adjectif, est ensuite re-présentée appliquée à un support et seulement alors configurée par lui. Ainsi, dans l'énoncé (10), l'adjectif *petit* apporte d'abord son signifié hors support « inférieur à la moyenne » ; c'est seulement l'apparition dans l'énoncé du nom *nain* qui permettra alors de réinterpréter contextuellement *petit* comme relatif à la taille, du fait du signifié de *nain*. Il n'y a pas de reprise sémique à l'identique et donc pas de redondance. Au contraire, on est en présence d'un processus progressif de construction du référent, où la propriété non seulement domine le support, mais est rendue sur-signifiante par la résonance que lui donne le nom. C'est ainsi qu'on peut également analyser ce qu'on appelle l'« épithète de nature » :

(11) *Le bouillant Achille, un noir corbeau, les vertes prairies, la pâle mort.*

¹⁰ *Subduction* : « opération de dématérialisation et de désémantisation des mots » (Boone & Joly, 2004 : 407).

¹¹ Sur la critique de la construction hiérarchique du signifié, voir Honeste (1999).

¹² (TLF) *Redondance* : « répétition inutile ; amplification exagérée ».

L'épithète recentre l'occurrence autour de sa propriété la plus prégnante, que la notion exprimée par le nom *re-présente* alors comme un écho. Du point de vue énonciatif, cette résonance sémantique crée un effet d'*emphase*.

2. L'adjectif en postposition

2.1. Fonctionnement général

Le nom précède cette fois l'adjectif : le support nominal pose alors en préalable sa configuration particulière, imposant à la propriété exprimée par l'adjectif une forme et une surface d'application :

(12) *Un homme grand.*

Ici, le nom seul est en mesure d'assurer la désignation d'un objet de discours. Le résultat est une conceptualisation analytique avec prégnance du support, l'apport n'étant qu'un « ajout ». L'adjectif doit alors se plier à la spécificité de la configuration imposée par le support :

– le nom ne subit plus la généralité imposée dans l'antéposition par la prégnance de la propriété, caractérisée par l'absence d'extension. Il retrouve sa variabilité d'extension et sa liberté référentielle : par exemple, l'énoncé (12) désigne un être humain *de sexe mâle*, par opposition à l'énoncé (9) *supra*, qui désigne un humain, sans précision de sexe ;

– l'adjectif doit en revanche plier sa matière notionnelle à la spécificité de la configuration imposée par le support ; le trait sémantique /supérieur à la moyenne/ véhiculé par l'adjectif *grand*, lorsqu'il s'applique à *homme*, va dénoter une dimension — puisque *homme* désigne un objet spatial —, et plus précisément la taille — qui est cognitivement saillante dans la perception de la silhouette humaine. On voit que l'adjectif ne change pas de signification à proprement parler : il ne fait que s'appliquer à un support spécifique.

La structure [nom + adjectif] est particulièrement adaptée à l'opération de sous-catégorisation, qui consiste à ajouter aux propriétés génériques du nom support les propriétés spécifiques apportées par l'adjectif ; l'ensemble [nom + adjectif] constitue alors une sous-classe de la classe dénommée par le seul nom. Ce mode de dénomination a été ressenti comme cognitivement le plus approprié à la fonction de classification, ce qui a conduit à le privilégier à partir du XVI^e siècle dans l'élaboration des nomenclatures scientifiques, où la désignation du genre se fait par le nom et l'espèce par l'adjectif épithète postposé :

(13) *Mésange bleue*

Les propriétés de l'adjectif *bleu* s'ajoutent à celle du nom *mésange*, les deux mots constituant alors un signe linguistique unique véhiculant la totalité des propriétés inhérentes du nouveau référent construit.

Bien que la perception non globale du SN ne favorise pas sa lexicalisation, la langue courante forme cependant sur ce modèle de nombreux composés comme *peau-rouge* ou *cul-terreux*. Le processus d'intégration¹³ sémantique est totalement achevé lorsque le syntagme n'est plus analysé,

¹³ « Intégration » au sens terminologique de « coordination de plusieurs éléments en vue d'un fonctionnement unitaire ».

comme dans *pivert*, *béjaune* où l'on observe là encore comme aboutissement l'intégration graphique, forme iconique de l'intégration sémantique.

2.2. Postposition et redondance sémique

Pour qu'une sous-classe puisse être constituée, la propriété doit nécessairement être nouvelle par rapport à celles qui constituent la notion de la classe, faute de quoi le principe d'inclusion ne fonctionne pas. Les collocations suivantes, de type [N + caractérisation « interne »], strictement « pléonastiques », ne sont donc en principe jamais attestées¹⁴ :

(14) * *de l'eau mouillée, une loupe grossissante, une plaine plate, un trou creux, une célébrité connue.*

Toutefois, on rencontre dans les discours des emplois « pléonastiques », mais ils ne le sont qu'en apparence, car ils correspondent en réalité à une intention de discours particulière qui élimine la redondance. La collocation [N+caractérisation « interne »] est alors évaluée par rapport au prototype de la notion ; nous distinguerons trois cas :

(i) soit l'occurrence de discours de la notion support fait explicitement l'objet d'une évaluation en degré par rapport au prototype :

(15) *une loupe peu grossissante, une plaine totalement plate, un trou très creux, une célébrité vraiment connue* vs * *de l'eau assez mouillée.*

Il n'y a pas d'effet pléonastique dans la mesure où l'intention de discours est alors l'évaluation de la notion à partir de sa caractéristique principale, sous contrainte cependant que la propriété exprimée soit graduable – Arrivé, Gadet, Galmiche (1986 : 34) parlent d'ailleurs de « blocage sémantique » dans les autres cas ;

(ii) soit celle-ci est présentée implicitement comme relevant d'un degré non prototypique :

(16) *une rose odorante* = plus odorante que la normale

(iii) soit enfin elle est présentée comme relevant du centre du prototype :

(17) *Un océan liquide, un silence muet, un poids pesant, l'herbe verte.*

Bien que ce cas semble le plus proche de la redondance vraie, on admettra que l'intention de discours n'est pas pléonastique, car elle vise alors un effet de sur-signification : la qualification par la caractéristique la plus définitoire de la notion conduit en effet à présenter l'occurrence de discours comme un parfait exemplaire de la notion.

Le cas limite du procédé est la reprise du même dans la structure [N1N1] :

(18) *une femme femme*

On se trouve ici à l'aboutissement du procédé esquissé dans les cas (17), avec un effet de typicité maximale par « duplication » du type, où une occurrence de la notion est ramenée au type par

¹⁴ Signalons toutefois le cas célèbre de la collocation *panacée universelle*, qui n'est en réalité prononcée que parce qu'elle n'est pas ressentie comme pléonastique : le locuteur comprend « panacée » dans son sens populaire de « remède d'une grande efficacité » et non dans son sens étymologique de « remède universel ».

réaffectation de *l'ensemble des propriétés* du type (et non plus une seule, comme dans 17) sur l'occurrence particulière. L'ensemble des propriétés d'une notion étant représenté par le nom, la qualification se fait alors par reprise du nom support lui-même en seule *intension*.

IV. Conclusion

L'approche sémantico-cognitive de l'adjectif permet d'expliquer ses particularités sémantiques et fonctionnelles, et non de seulement les décrire. C'est en effet de ses spécificités sémantico-cognitives de l'adjectif que découle tout son comportement en langue.

Sa confrontation en discours avec le nom, là où le glissement catégoriel est possible (adjectivation, substantivation), permet à la fois d'affiner la compréhension de son fonctionnement sémantique en relation avec sa spécificité fonctionnelle et de préciser son comportement en discours : on constate que tout mot en position d'apport notionnel n'est doté que d'une intension et a besoin d'une surface d'extension qui lui est apportée par le support nominal, ou plus exactement par le déterminant associé à ce support. Du point de vue du contenu sémantique, c'est l'observation des processus de formation du sens dans les énoncés, notamment en contexte sous-déterminé, qui permet de déterminer précisément l'apport notionnel de l'adjectif et ainsi de définir son signifié de langue.

Enfin, la place de l'adjectif épithète s'avère déterminante dans le processus de construction d'un référent de discours. Nom et adjectif, quoique intimement associés, voient leurs rôles respectifs s'inverser selon leur ordonnancement dans le syntagme ; il en résulte des fonctionnements sémantico-référentiels différents et des fonctionnalités différentes : l'antéposition de l'adjectif favorise la construction de types ; la postposition, celle de sous-classes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARISTOTE, 1989, *Organon. Catégories*, Jean Tricot (trad.), Paris, Librairie Philosophique J. Vrin.
- ARNAULD Antoine & NICOLE Pierre, [1683], 1970, *La Logique ou l'art de penser*, Louis Marin (éd.), Paris, Flammarion.
- ARRIVE Michel, GADET Françoise, GALMICHE Michel, 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- BALIBAR-MRABTI Antoinette, 1999, « Les adjectifs *chaud* et *froid* comme attributs de l'objet », in *Langages* 133 : *Lexique-grammaire des adjectifs*, Éric Laporte (éd.), Paris, Larousse, p. 98-123.
- BERTHONNEAU Anne-Marie, 2002, « *Prochain/dernier* et compagnie. Les adjectifs « déictiques à l'épreuve de l'espace ou comment circuler dans le temps, l'espace, le texte », in *Langue française* 136 : *L'Adjectif sans qualité(s)*, C. Schnedecker (éd.), Larousse, p. 104-125.
- BONNARD Henri, 1985-1992, articles « Actualisation », « Adjectif », « Caractérisation », « Détermination », « Qualité », *Grand Larousse de la Langue Française*, Paris, Larousse, 7 vol.
- BOONE Annie & JOLY André, 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* (2^{ème} éd.), Paris, L'Harmattan.
- DAMOURETTE Jacques & PICHON Émile, 1911-1930, *Des mots à la Pensée*, Paris, D'Artrey, Tome second.
- DE VOGÜE Sarah, 2004, « Fugaces figures : la fonction énonciative des adjectifs antéposés », in *L'Adjectif en français et à travers les langues*, J. François (dir.), Presses universitaires de Caen, p. 357-372.
- DELENTE Eliane, 2004, « L'épithète de nature ou les terroristes sont-ils dangereux ? », in *L'Adjectif en français et à travers les langues*, J. François (dir.), Presses universitaires de Caen, p. 241-256.
- DENIS Delphine & SANCIER-CHATEAU Anne, 1994, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche.
- DUBOIS Danièle, 1991, *Sémantique et cognition*, Paris, Éditions du CNRS.
- DUCROT Oswald & TODOROV Tzvetan, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- FREGE Gottlob, [1892], 1971, « Sens et dénotation », in *Écrits logiques et philosophiques*, C. Imbert (trad.), Paris, Seuil, p. 102-126.
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline, 1997, « Sur quoi peut porter un adjectif épithète ? – L'expression du temps et de l'aspect dans les groupes nominaux », in *Langue française* 126 : *La description syntaxique des adjectif pour les traitements informatiques*, Jee-Sun Nam (éd.), Larousse, p. 11-38.
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline, 2002, « L'adjectif personnel : anaphore ou prédicat de relation ? », in *Langue française* 136 : *L'Adjectif sans qualité(s)*, C. Schnedecker (éd.), Larousse, p. 20-33.
- GUILLAUME Gustave, 1988, *Leçons de linguistique 1947-48*, série C, volume 8, « Grammaire particulière du français et grammaire générale (III) », Presses universitaires de Lille / Presses de l'Université Laval, Québec.
- GUILLAUME Gustave, 1989, *Leçons de linguistique 1946-47*, série C, volume 9, « Grammaire particulière du français et grammaire générale (II) », Presses universitaires de Lille / Presses de l'Université Laval, Québec.
- HONESTE Marie Luce, 1999, « Un mode de classification sémantique : la polysémie », in *Faits de Langue* n° 14 : *La Catégorisation dans les langues*, Paris, Ophrys, p. 27-36.
- HONESTE Marie Luce, 2003, « Contre la polysémie ? », in *Recherches Linguistiques* 26 : *Contre « Identité sémantique et variation catégorielle »*, Pierre Péroz (éd.), CELTD, Université de Metz, p. 233-247.
- HONESTE Marie Luce, 2004, « Langue et contexte : deux sources de signification. L'exemple du verbe modal *pouvoir* », in *Le Français Moderne*, Tome LXXII n° 2, O. Soutet (éd.), CILF, Paris, p. 146-156.
- HONESTE Marie Luce, 2005, « Approche cognitive de la fonction adjectivale », in *L'Adjectif en français et à travers les langues*, J. François (dir.), Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique, Presses Universitaires de Caen, p. 135-149.
- JARREGA Maria, 2002, « Étude de quatre adjectifs atypiques : *pluriel*, *multiple*, *singulier* et *unique* », in *Langue française* 136 : *L'Adjectif sans qualité(s)*, C. Schnedecker (éd.), Larousse, p. 73-88.
- JESPERSEN Otto, [1924], 1971, *La philosophie de la grammaire*, A.-M. Léonard (trad.), Paris, Gallimard.

- KLEIBER Georges, 1978, « Phrases et valeurs de vérité », in *La Notion de recevabilité en linguistique*, R. Martin (dir.), Klincksieck, p. 21-66.
- LAPORTE Éric (éd.), 1999, *Lexique-grammaire des adjectifs*, Langages 133, Paris, Larousse.
- LE GOFFIC Pierre, 1994, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Université.
- MANGUIN Jean-Luc, FRANÇOIS Jacques & Bernard VICTORRI, 2004, « Polysémie adjectivale et rection nominale : quand *gros* et *gras* sont synonymes », in *L'Adjectif en français et à travers les langues*, J. François (dir.), Presses universitaires de Caen, p. 521-540.
- MARTIN Robert, 1991, « Typicité et sens des mots », in *Sémantique et Cognition*, D. Dubois (éd.), Paris, CNRS, p. 151-160.
- MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- NAM Jee-Sun (éd.), 1997, *La description syntaxique des adjectifs pour les traitements informatiques*, Langages 126, Paris, Larousse.
- NOAILLY Michèle, 1990, *Le substantif épithète*, Paris, PUF.
- NOAILLY Michèle, 1996, « Dans le sens du fleuve : syntaxe et polysémie », in *Polysémie et construction du sens*, Kadyallah Fall, J.-M. Léard & P. Siblot (éds), *Praxiling*, Montpellier III.
- NOAILLY Michèle, 2002, « Le cas de *simple* », in *Langue française 136 : L'Adjectif sans qualité(s)*, C. Schnedecker (éd.), Larousse, p. 151-168.
- NOAILLY Michèle, 2004, « Du lien primordial de l'adjectif et du substantif en français, et du peu d'intérêt de la mise en relation de l'adjectif avec le verbe dans cette même langue », in *L'Adjectif en français et à travers les langues*, J. François (dir.), Presses universitaires de Caen, p. 151-168.
- RASTIER François, 1991, « Catégorisation, typicalité et lexicologie », in *Sémantique et Cognition*, D. Dubois (éd.), Paris, CNRS, p. 259-278.
- RE, *Grand Robert électronique*, 1999, Paris, Le Robert. (Cédérom)
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RIEGEL Martin, 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
- RIEGEL Martin, 2004, « La catégorie grammaticale de l'adjectif en français : entre référence et prédication », in *L'Adjectif en français et à travers les langues*, J. François (dir.), Presses universitaires de Caen, p. 181-206.
- SAPIR Edward, 1968, *Linguistique*, J.-E. Boltanski (trad.), Paris, Minuit.
- SAUSSURE Ferdinand (de), [1916], 1972, *Cours de Linguistique Générale*, Paris, Payot.
- SCHANK R. C. & ABELSON R. P., 1977, *Scripts, Plans, Goals and Understanding*, Hillsdale, L. Erlbaum.
- SCHNEDECKER Catherine, 2002a, « Les adjectifs « inclassables », des adjectifs du troisième type ? », in *Langue française 136 : L'Adjectif sans qualité(s)*, C. Schnedecker (éd.), Larousse, p. 3-19.
- SCHNEDECKER Catherine, 2002b, « *Premier, principal, primordial* : des adjectifs qui sortent du rang ? », in *Langue française 136 : L'Adjectif sans qualité(s)*, C. Schnedecker (éd.), Larousse, p. 89-103.
- SIBLOT Paul, 1993, « La Linguistique peut-elle traiter de la "représentation des connaissances dans le lexique" ? », in *Cahiers de Praxématique 21 : Lexique et représentation des connaissances*, Université Paul Valéry, Montpellier, p. 142-161.
- TALMY Léonard, 1992, « Les Relations entre grammaire et cognition », in *Cahiers de Praxématique 18 : Langage, cognition, expérience pratique*, Université Paul Valéry, Montpellier, p. 13-74.
- VAN PETEGHEM Marleen, 2002, « Les différentes interprétations de *pareil* ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique », in *Langue française 136 : L'Adjectif sans qualité(s)*, C. Schnedecker (éd.), Larousse, p. 60-72.
- WILMET Martin, 1998, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.